



Une législature se termine...



La vie est un éternel recommencement dit-on. C'est également le cas dans toute administration publique. Au moment où un chapitre se termine, une législature en l'occurrence, il est temps de tourner la page et d'en commencer un nouveau.

Mais avant cela, il est bon de jeter un œil en arrière et de se rappeler le chemin parcouru. Mais jusqu'où remonter quand on évoque la fusion de Val-de-Ruz? Jusqu'au 1^{er} janvier 2013, date d'entrée en vigueur de la nouvelle Commune? Jusqu'au 27 juin 2012 où s'est déroulée la séance de constitution des nouvelles Autorités? Jusqu'au 27 novembre 2011 qui marquera la fusion réussie de 15 communes du district par l'acceptation populaire de la convention de fusion? Ou jusqu'au 24 juin 2009 qui coïncide avec le début du processus de fusion, car c'est ce jour-là que 15 représentants des communes du Val-de-Ruz se réunissaient à Engollon la première fois pour évoquer un possible rapprochement de toutes les communes vaudruziennes?

La mise en place de la Commune de Val-de-Ruz a nécessité énormément d'investissement et d'implication de l'ensemble du personnel communal. De très nombreuses heures supplémentaires ont dû être réalisées – un peu moins désormais – afin de pouvoir lancer la nouvelle entité, organiser les unités administratives et répondre aux sollicitations de la population. De plus, pour le personnel administratif essentiellement mais sans oublier celui de l'école ainsi que les techniciens, il a fallu être ouvert aux différents changements: un Exécutif professionnel, passer de généraliste à spécialiste, appréhender des outils informatiques jusque-là inutilisés ou inconnus, mettre en place un nouveau modèle comptable et plusieurs processus, reprendre les projets initiés par les anciennes communes, etc.

Mais tout ceci a été exécuté avec ferveur et une grande motivation, car le défi était immense. Même si tout n'est pas encore parfait aujourd'hui, nous le savons bien, nous estimons l'avoir relevé et poursuivons sans relâche nos efforts car nous n'oublions jamais que l'administration est au service des habitants. De nouveaux projets sont en préparation, d'autres changements sont à venir, mais quelle fierté d'avoir réussi la plus grande fusion de communes de Suisse!

Au moment de clore cette législature, il s'agit de se projeter vers l'avenir et d'en espérer une nouvelle aussi riche et passionnante que la première... à vos côtés.

Patrice Godat, chancelier

Actualités

Anniversaires et jubilés

Fêteront en juillet 2016:

- Etter Sabine et Jean Jacques à Savagnier leurs 50 ans de mariage;
- Grau Eliane et Samuel à Villiers leurs 50 ans de mariage;
- Lamberger Jacqueline et Michel à Fontainemelon leurs 50 ans de mariage;
- Maurer Simone et Max à Chézard-Saint-Martin leurs 50 ans de mariage.

Postes à repourvoir

La Commune de Val-de-Ruz met au concours les postes ci-dessous:

- **Patrouilleurs scolaires pour les villages de Boudevilliers, Chézard-Saint-Martin et Dombresson.**

Avez-vous envie de participer activement à la vie de votre Commune? Consultez l'annonce complète en lien sur www.val-de-ruz.ch et postulez uniquement par courriel à rh.val-de-ruz@ne.ch.

Service qualité

La Commune souhaite que chaque citoyen puisse exprimer ses difficultés ou sa satisfaction quant au fonctionnement de notre administration. Pour cela une seule adresse: qualite.val-de-ruz@ne.ch.

Vous pouvez aussi compléter un formulaire intitulé «Formulaire de satisfaction» disponible à nos guichets ou en ligne sur notre site Internet. Grâce à vos remarques, nous rendons notre administration toujours plus conviviale et efficace!

Ouverture des guichets durant les vacances d'été

Durant les vacances scolaires d'été, les horaires des guichets restent inchangés. Néanmoins, à l'occasion de la fête nationale, tous nos services seront fermés le lundi 1^{er} août toute la journée et seront ouverts dès le mardi 2 août 2016 selon l'horaire habituel.

Nous rappelons que la population bénéficie d'une ouverture étendue le mercredi de 08h00 à 17h30 non-stop ainsi que le jeudi soir jusqu'à 18h30 aux Geneveys-sur-Coffrane et jusqu'à 20h00 à Cernier (administration du contrôle des habitants uniquement). Nos guichets sont fermés le vendredi après-midi.

Elections communales 2016

Les opérations de dépouillement de l'élection communale et de la votation fédérale portant sur cinq objets le 5 juin 2016 ont nécessité la mise sur pied d'un dispositif renforcé.

L'administration du contrôle des habitants, en charge de l'organisation du bureau électoral et de dépouillement, a convoqué quatre personnes pour le bureau électoral, 103 au bureau de dépouillement - dont une dizaine de représentants désignés par les partis politiques - ainsi que 12 pour le bureau de saisie.

Toutes les opérations se sont déroulées de façon conforme et dans un bel esprit d'équipe. C'est ainsi que les résultats ont pu être délivrés rapidement pour une grande commune et les personnes convoquées ont pu être «libérées» en début d'après-midi, ce qui a été largement apprécié, sachant que d'autres ont terminé tard dans la soirée.

A la suite des élections, la répartition des sièges se présente ainsi: le PLR 18; le PS 10; les Verts 7; l'UDC 5 et le PDC 1. Les détails complets sont publiés sur le site Internet www.val-de-ruz.ch sous la rubrique «Politique/Elections-votations».

Vie pratique

Piscines gonflables

Ayez vos enfants à l'œil, les plus petits à portée de main!

L'été incite à la baignade. Souvent, le plongeon dans l'eau fraîche s'effectue dans une piscine gonflable. Il en existe de différentes grandeurs, formes et profondeurs d'eau, de la pataugeoire à une piscine de taille respectable où l'on peut même faire des longueurs.

Pour que la sécurité ne boive pas la tasse, suivez ces quelques conseils:

- lisez le mode d'emploi avant d'installer la piscine;
- la profondeur d'eau des pataugeoires ne doit pas excéder 20 centimètres;
- ayez toujours vos enfants à l'œil, les plus petits à portée de main (ne vous éloignez pas à plus de 2 ou 3 pas);
- retirez l'échelle lorsque la piscine n'est pas utilisée. Rangez-la hors de portée des enfants ou attachez-la afin d'empêcher les enfants d'en faire un mauvais usage;
- pour prévenir les noyades, couvrez ou clôturez la piscine de telle sorte que les jeunes enfants n'aient pas accès à l'eau librement.

Pour en savoir plus sur la sécurité aquatique, rendez-vous sur www.water-safety.ch ou sur www.sss.ch.



Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les **dimanches du 21 août au 23 octobre 2016**, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 16h00 à 18h00 ou au 079 546 55 73.

Pavoisement

Pour rappel, l'administration de la gérance du patrimoine pavoise les maisons de Commune à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane à l'occasion des manifestations ordinaires suivantes:

- le 1^{er} mars;
- le 1^{er} août;
- le 27 novembre (en souvenir du vote populaire en faveur de la fusion);
- lors de votations et élections.

Le pavoisement consiste en la pose de trois drapeaux (Commune de Val-de-Ruz, Etat de Neuchâtel et Confédération) trois jours avant et trois jours après la date concernée.

Pour certaines manifestations villageoises, un pavoisement peut être organisé dans la localité concernée.

Il est à relever que le Conseil communal est compétent pour ordonner de pavoiser en d'autres circonstances que celles énumérées ci-dessus ou pour y déroger.

Manifestations

Programme de la Fête nationale du dimanche 31 juillet 2016 à Engollon

Le dimanche 31 juillet dès 17h30 à Engollon, la population du Val-de-Ruz se donne rendez-vous pour partager un moment convivial. Les nouveautés au programme sont signalées par un *.

Programme

- Dès 17h30 Ouverture de la fête
- 17h30 à 19h30 Grande chasse au trésor dans le Bois d'Yé pour les enfants de 6 à 13 ans *
- 17h30 à 18h30 Happy Hour pour les 18 ans et plus *
- 18h30 Atelier de danse pour les enfants dès 6 ans avec Sophie (max. 25 places)
- 19h30 Concert des fanfares du Val-de-Ruz
- 20h00 Partie officielle, allocutions de:
 - M. François Cuche, président du Conseil communal;
 - M. Xavier Challandes, président du Grand Conseil;
 suivie de l'hymne national
- 20h30 Concert des fanfares du Val-de-Ruz
- 21h00 Démonstration des enfants ayant participé à l'atelier de danse de 18h30
- Dès 22h30 Feux d'artifice
- Et jusqu'à 02h00 Animation musicale avec DJ Chopy

Et encore

- Soupe aux pois offerte
- Grimage pour les enfants



- Grillades, pizzas, crêpes, boissons
- En grande nouveauté, venez déguster une bonne fondue au fromage! Inscription et paiement d'avance jusqu'au 27 juillet 2016 à la Laiterie de Dombresson, Grand-Rue 46, famille Blaise Christen, tél. 032 853 24 45 ou 032 853 24 75, e-mail: christen.blaise@bluewin.ch. Le prix est de CHF 18.00 par personne et vous aurez le grand plaisir de préparer vous-même votre délicieuse fondue
- Une grande tente pour vous accueillir
- Transports: navettes gratuites organisées
- Un parking est à disposition mais nous vous invitons à utiliser les transports publics
- Des buvettes étant à disposition et les bénéfices étant versés aux sociétés locales, merci de ne pas apporter vos propres boissons.

Avec l'aide de quelques sociétés locales et associations villageoises, nous allons tout mettre en œuvre afin de vous faire passer un excellent moment.

Nous cherchons encore de nombreux bénévoles pour nous aider le jour J. Toutes informations supplémentaires et inscriptions sur www.val-de-ruz.ch.



Attention, cette publication ne sera pas suivie de l'envoi d'un tous-ménages.

HORAIRES SPECIAUX FÊTE NATIONALE

Bus aller

DEPART	Ligne 1	Ligne 1	Ligne 1	Ligne 1
Le Pâquier* sur demande	17h30	18h10	18h50	19h30
Villiers	17h34	18h14	18h54	19h34
Dombresson Mon Foyer et Poste	17h36	18h16	18h56	19h36
Grand et petit Savagnier	17h40	18h20	19h00	19h40
Saules	17h44	18h24	19h04	19h44
Vilars	17h45	18h25	19h05	19h45
Fenin parc Chasseur	17h47	18h27	19h07	19h47
Engollon	17h51	18h31	19h11	19h51
DEPART	Ligne 2	Ligne 2	Ligne 2	Ligne 2
Chézard	17h30	18h10	18h50	19h30
Hauts-Geneveys Gare	17h40	18h20	19h00	19h40
Fontainemelon	17h41	18h21	19h01	19h41
Cernier-Centre	17h46	18h26	19h06	19h46
Fontaines Pavé	17h49	18h29	19h09	19h49
Engollon	17h51	18h31	19h11	19h51
DEPART	Ligne 3	Ligne 3	Ligne 3	Ligne 3
Valangin Moulin agricole	17h30	18h10	18h50	19h30
Montmollin garage Jeanneret	17h39	18h19	18h59	19h39
Coffrane	17h42	18h22	19h02	19h42
Les Geneveys-sur-Coffrane arrêt Prélets/Mont-Racine/Pré	17h44	18h24	19h04	19h44
Boudevilliers	17h50	18h30	19h10	19h50
Fontaines District	17h54	18h34	19h14	19h54
Engollon piscine	17h55	18h35	19h15	19h55

Bus retour

DEPART	Ligne 1	Ligne 1	Ligne 1	Ligne 1	Ligne 1
Engollon piscine	23h00	00h00	01h00	02h00	03h00
Fenin	23h04	00h04	01h04	02h04	03h04
Vilars	23h05	00h05	01h05	02h05	03h05
Saules	23h07	00h07	01h07	02h07	03h07
Grand et petit Savagnier	23h10	00h10	01h10	02h10	03h10
Dombresson	23h14	00h14	01h14	02h14	03h14
Villiers	23h15	00h15	01h15	02h15	03h15
Le Pâquier* sur demande	23h20	00h20	01h20	02h20	03h20
DEPART	Ligne 2	Ligne 2	Ligne 2	Ligne 2	Ligne 2
Engollon piscine	23h00	00h00	01h00	02h00	03h00
Fontaines Bassin	23h02	00h02	01h02	02h02	03h02
Fontainemelon Sous L'usine	23h04	00h04	01h04	02h04	03h04
Hauts-Geneveys Gare	23h06	00h06	01h06	02h06	03h06
Cernier	23h08	00h08	01h08	02h08	03h08
Chézard	23h10	00h10	01h10	02h10	03h10
DEPART	Ligne 3	Ligne 3	Ligne 3	Ligne 3	Ligne 3
Engollon piscine	23h00	00h00	01h00	02h00	03h00
Valangin	23h05	00h05	01h05	02h05	03h05
Boudevilliers Rond-Point du Battoir	23h07	00h07	01h07	02h07	03h07
Coffrane	23h11	00h11	01h11	02h11	03h11
Les Geneveys-sur-Coffrane	23h14	00h14	01h14	02h14	03h14
Montmollin garage Jeanneret	23h18	00h18	01h18	02h18	03h18

***bus sur demande pour le Pâquier, tél. 079 688 44 22**